

Dossier presse Solutrans 2025 - www.scania.fr/solutrans2025

Les châssis poids lourds Scania intègrent le catalogue UGAP

Depuis septembre 2024, Scania est référencé à l'UGAP*, la première centrale d'achat public en France, pour son offre de châssis poids lourds de plus de 19 tonnes. Un vrai plus pour les collectivités qui peuvent bénéficier d'une très large palette de spécifications couvrant de nombreuses applications métiers. Avec leurs déclinaisons diesel, biodiesel, diesel synthétique, électriques ou biogaz, les camions Scania, fabriqués en France, à Angers (49), répondent parfaitement aux attentes des collectivités.

Pour la première fois de son histoire, Scania intègre en direct le catalogue des véhicules de l'UGAP. La centrale d'achat public propose une large gamme de produits et services sélectionnés dans le respect du code de la commande publique. L'ensemble des acteurs soumis à ce code, dont les collectivités locales, y ont accès. Il s'agit donc d'un nouveau marché qui s'ouvre pour Scania et son réseau commercial.



Une offre distinctive sur mesure

Pour intégrer ce catalogue, le constructeur a répondu à l'appel d'offres « châssis poids lourds » lancé par l'UGAP avec une proposition distinctive. L'offre est ainsi répartie en trois grandes familles : les porteurs, les véhicules électriques, les tracteurs. La première famille, les porteurs, représente la plus grande part de ce marché. Scania a donc décidé de proposer une spécification généraliste et modulaire, ouvrant le plus de possibilités au client. Grâce au système modulaire unique de Scania, ce dernier peut en effet personnaliser son véhicule comme il le souhaite, en fonction de ses besoins spécifiques. Les options proposées sont un levier d'adaptation sans limite permettant de configurer toute sorte de camion : véhicule incendie, militaire, transport de chevaux, dépanneuse, chantier, tout-terrain, toupie à béton, etc. Les combinaisons sont infinies...

Un très large choix de spécifications

Le constructeur couvre ainsi une palette très large d'applications, avec 18 spécifications, pour se rapprocher le plus possible des attentes des collectivités :

- PTAC de 19 à 40 t, PTRS jusqu'à 80 t ;

- Cabines courte, intermédiaire, couchette ;
- Motorisations diesel (220 à 500 ch – norme Euro 3 à Euro 6) compatibles xTL/HVO, versions B100 (320 à 500 ch) ; biogaz (280 à 460 ch) ; électriques (210 kW à 450 kW pour une autonomie de 320 à 520 km) ;
- Chaînes cinématiques avec un large choix de suspensions et de configurations d'essieux : toutes roues motrices (du 4x2 au 10x4), monte simple ou jumelée, essieux directeurs, pusher, direction arrière, etc.
- Empattements avec châssis extra-bas, bas, normal, haut.

Cette palette est complétée par un choix de carrosseries très ouvert, allant de la benne dédiée à la construction, aux caisses pour la livraison en passant par les plateaux, la collecte de déchets (Benches à ordures ménagères - BOM), l'entretien de la voirie, la viabilité hivernale, les travaux publics, les nacelles et grues, etc. Pour faciliter le processus, Scania a référencé plusieurs carrossiers lui ouvrant le rôle d'aménageur : s'il le souhaite, le client passe commande d'une spécification dédiée et Scania gère la réalisation du châssis demandé.

Des véhicules électriques adaptés aux enjeux des collectivités

La deuxième famille de véhicules, les véhicules électriques (BEV – Battery Electric Vehicle), est principalement dédiée à la collecte des déchets (BOM). Un marché particulièrement porteur pour Scania, dont la croissance se confirme d'année en année. Les collectivités s'appuient notamment sur ces solutions de collecte et de transport pour décarboner le service public de gestion des déchets. La gamme électrique est parfaitement adaptée à ces missions urbaines avec des puissances de 210 kW à 450 kW et une autonomie de 320 à 520 km. Le très bon rayon de braquage permet d'évoluer aisément dans un milieu urbain dense, le confort, le silence et l'ergonomie de la cabine offrant des conditions de travail optimisées aux conducteurs. Des avantages concurrentiels que les représentants de l'UGAP ont pu découvrir lors de la visite de l'usine d'Angers récemment organisée par Scania. Ils ont pu aussi, à cette occasion, apprécier l'engagement du constructeur en matière de préservation de l'environnement et de RSE.

Une procédure simplifiée pour les clients

Depuis septembre 2024, la procédure est ainsi largement simplifiée pour les collectivités désireuses d'acheter des véhicules Scania. La mairie ou le département intéressé, par exemple, n'a plus à publier un appel d'offres dédié. Il lui suffit de consulter le catalogue de l'UGAP et de choisir le véhicule. Dans cette organisation, le rôle du réseau Scania est primordial : le commercial de la marque réalise le devis détaillé avec le représentant local de l'UGAP, en définissant le camion, ses spécificités et les options choisies. L'organisme passe alors commande auprès de Scania et facture, in fine, la collectivité.

En France, Scania est le seul constructeur à proposer un ensemble de solutions techniques aussi complet. Aussi, les forces de vente Scania sont d'ores et déjà très engagées, partout en France, dans la promotion du référencement UGAP et des réponses sur mesure proposées aux collectivités.

*Union des groupements d'achats publics

Novembre 2025

Pour tout renseignement, contacter :

Gilles Baustert - Tél. : 02 41 41 33 19 - Mobile : 06 07 76 82 96 - gilles.baustert@scania.com

Vanessa Cerceau - Tél. : 02 41 41 33 12 - Mobile : 06 08 75 83 56 - vanessa.cerceau@scania.com

SCANIA